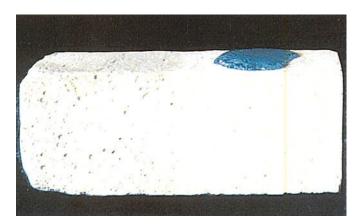


HYDROCIDE

HYDROFUGE DE SURFACE



7 bonnes raisons d'utiliser **HYDROCIDE**

- 1. Ne contient pas de silicones. Ne change pas l'aspect du support.
- 2. Prévient les dépôts, taches sur maçonneries.
- 3. Retarde le vieillissement des façades.
- 4. Totalement **neutre** pour les supports.
- 5. L'imperméabilisation du matériau combat l'apparition de mousses, moisissures, lichens et bactéries sur les matériaux.
- 6. Micro-poreux, laisse respirer les supports : pierre, granit...
- 7. Prêt à l'emploi.

Particulièrement adapté pour :



Collectivités



BTP Bâtiments

Hydrofugation des maçonneries, pierres, tuiles, briques, enduits talochés.

Traitement protecteur pour le bois en intérieur comme en extérieur.

Traitement préventif anti-mousse pour murs, façades, sols, dalles, courts de tennis, monuments ainsi que toutes surfaces poreuses.

Combat l'humidité, les salissures et les incrustations de micro-organismes, en gardant l'aspect naturel. Imperméabilise tout en laissant passer la vapeur d'eau.

Caractéristiques

Aspect: liquide clair Densité: 0,79 à 20°C Point éclair : 38°C

Pouvoir couvrant : 1 litre pour 1 à 3 m²

Informations complémentaires : se référer à la

fiche de données de sécurité.

PULV MAX



Mode d'emploi

S'utilise toujours pur.

S'applique sur des surfaces propres, sèches et non

Pulvériser de bas en haut jusqu'à saturation du sup-

Le produit est sec après 24 heures. Ne pas appliquer sur du verre.

FR11052015/7

7 en +

VERTICIDE: Traitement anti-verdissures des façades et toitures FONGI 7: Traitement des taches rouges et lichens

Cette fiche annule et remplace la précédente. Les informations contenues dans nos fiches techniques sont basées sur notre connaissance et expérience actuelle, et sont données à titre indicatif. Elles ne peuvent en aucun cas engager notre responsabilité quant à la mauvaise utilisation de nos produits. Photos et images non contrac



7d'Armor

or apporte is plas grand soin à l'exécution de la commande et à la qualité de ses produits. En cas de défectuesité recomme par elle, son obligation sens intitée au seul remplacement ou au remboursement des quantités défectueuses sans autre inferenté. againte les défaits et domment est échage de manardement de transport out Utilisation dans des conditions anomaés ou non conformes avec la mature, les prescriptions, l'aplitude à l'empir du produit ains qu'une miss en place du produit des produit.